



3RD SESSION, 37TH LEGISLATURE, ONTARIO
51 ELIZABETH II, 2002

3^e SESSION, 37^e LÉGISLATURE, ONTARIO
51 ELIZABETH II, 2002

Bill 45

Projet de loi 45

**An Act to make
the first week in September
School Bus Driver Appreciation Week**

**Loi faisant
de la première semaine de septembre
la Semaine de reconnaissance envers
les conducteurs d'autobus scolaires**

Mr. Parsons

M. Parsons

Private Member's Bill

Projet de loi de député

1st Reading May 22, 2002
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{re} lecture 22 mai 2002
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale



EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims the first week in September as School Bus Driver Appreciation Week.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame la première semaine de septembre Semaine de reconnaissance envers les conducteurs d'autobus scolaires.

**An Act to make
the first week in September
School Bus Driver Appreciation Week**

Preamble

On every school morning in Ontario, more than 16,000 dedicated school bus drivers safely and securely transport more than 880,000 students to school.

There is a great deal of hard work and responsibility in this part-time occupation. School bus drivers conduct mandatory pre-trip inspections of their vehicles, they know the pick-up and drop-off locations on their routes, they remember the names of their passengers and they deal with behavioural issues on the bus. Most importantly, school bus drivers safely operate 6,000 kilogram vehicles in all traffic and road conditions.

Parents put the lives of their children in the hands of school bus drivers and parents, school boards and bus owners have total faith in their capabilities.

It is appropriate to express the community's gratitude, support, understanding and respect for school bus drivers by proclaiming the first week of school as School Bus Driver Appreciation Week.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

**School Bus Driver
Appreciation Week**

1. The first week in September is proclaimed as School Bus Driver Appreciation Week.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *School Bus Driver Appreciation Week Act, 2002*.

**Loi faisant
de la première semaine de septembre
la Semaine de reconnaissance envers
les conducteurs d'autobus scolaires**

Préambule

Chaque matin d'école en Ontario, plus de 16 000 conducteurs d'autobus scolaires dévoués transportent en toute sécurité plus de 880 000 élèves à l'école.

Cet emploi à temps partiel est un travail exigeant qui comporte beaucoup de responsabilités. Les conducteurs d'autobus scolaires effectuent l'inspection avant départ obligatoire de leur véhicule; ils connaissent les points d'embarquement et de débarquement de leur parcours; ils se souviennent des noms de leurs passagers et ils veillent au maintien de l'ordre dans l'autobus. Mais, avant tout, les conducteurs d'autobus scolaires conduisent en toute sécurité des véhicules de 6 000 kilogrammes dans toutes les conditions de circulation et quel que soit l'état de la route.

Les parents mettent la vie de leurs enfants entre les mains des conducteurs d'autobus scolaires et, tout comme les conseils scolaires et les propriétaires d'autobus, ils ont entièrement confiance en leurs compétences.

Il convient d'exprimer la gratitude, le soutien, la compréhension et le respect de toute la collectivité envers les conducteurs d'autobus scolaires en proclamant la première semaine d'école Semaine de reconnaissance envers les conducteurs d'autobus scolaires.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

**Semaine de reconnaissance envers les conducteurs
d'autobus scolaires**

1. La première semaine de septembre est proclamée Semaine de reconnaissance envers les conducteurs d'autobus scolaires.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2002 sur la Semaine de reconnaissance envers les conducteurs d'autobus scolaires*.